M. Gabriel Laumosne,

président de l'association Aggl’Eau Communauté Paris-Saclay

Identification RNA : W913007516

No de parution : 20160046

Siège social : 23, rue de la Prairie, Bures-sur-Yvette 91440

mail : cccgab@hotmail.fr

Monsieur le Président

CADA

35, rue Saint-Dominique

75700 PARIS 07 SP

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de saisir votre Commission d'une demande d'avis sur le refus opposé par **Communauté Paris-Saclay** (Parc Orsay Université, 1 Rue Jean Rostand, 91400 Orsay) à ma demande de communication du document suivant :

- la délibération du point 43 de l'ordre du jour du conseil communautaire de la CPS du 22 mars 2017, devenue le point 59 du compte rendu du conseil communautaire du 22 mars signée par le président, et telle que transmise à la Préfecture de l'Essonne ;

- les décisions formelles de signer les avenants correspondant à cette délibération, telles que transmises à la Préfecture de l’Essonne ;

- les échanges de courriers 2016-2017 entre la CPS et la Préfecture de l'Essonne concernant les contrats eau des 10 villes concernées ;

- les analyses des offres par la CPS pour les marchés publics des audits

* Espelia d’opportunité pour une gestion intercommunale de la compétence eau potable
* IRH pour la gestion du service public d’eau potable pour les 10 communes de l’ex-CAEE
* Espelia d’opportunité pour une gestion intercommunale de la compétence assainissement

- les décisions d’attribution de ces trois marchés ;

- le contrat d’achat d’eau à Suez ainsi que tous ses avenants et annexes.

Vous trouverez, jointe à la présente lettre :

\* la copie de ma demande de communication de document (*restée sans réponse pendant plus d'un mois*)

Dans l'attente de l'avis de votre Commission, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

le 14 juillet 2017 Signature